

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1754

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Haj HASSANI

Tél. : 06 65 854 674

Total des frais engagés : 1800,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 08/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

AB

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/02/2021	ctv	00		Opini APPUI Sébastien GAGNON

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<b>L'opticien</b> Benomar Center 59 Rue Abdellah Nafii Maârif Casablanca - Tel: 05 22 23 20 22	21/04/2021					<b>1800 DH</b> L'opticien Meryem BENOMAR Opticienne Benomar Center Casablanca - Tel: 05 22 23 20 22

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a 3D grid of 16 numbered points (1-16) arranged in a 4x4x2 structure. The points are labeled as follows:

- Row 1: 1 (top), 2 (top), 3 (top), 4 (top)
- Row 2: 2 (middle), 3 (middle), 4 (middle), 5 (middle)
- Row 3: 3 (bottom), 4 (bottom), 5 (bottom), 6 (bottom)
- Row 4: 4 (bottom), 5 (bottom), 6 (bottom), 7 (bottom)
- Row 5: 5 (bottom), 6 (bottom), 7 (bottom), 8 (bottom)
- Row 6: 6 (bottom), 7 (bottom), 8 (bottom), 8 (bottom)
- Row 7: 7 (middle), 8 (middle), 8 (middle), 8 (middle)
- Row 8: 8 (top), 8 (top), 8 (top), 8 (top)

A coordinate system is shown with axes D (left), H (up), and B (down).

### [Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Maladies et Chirurgie des yeux - Laser - Angiographie - Lentilles de Contact



PT180611084547

Casablanca le : .....  
24 février 2021

Mr. LEZRAG Lahbib

Monture + verres correcteurs progressifs  
Organiques

VL : OD = + 0.25 (- 1.50 à 90°)

OG = + 0.75 (- 1.00 à 95°)

VP : ODG = Add : + 3.00

*L'opticien*  
Benomar Center  
69, Rue Abdellah Nafil Maârif  
Casablanca - Tél. 05 22 23 26 22

*Dr A. Z. Ophthalmo-  
logiste  
Ophtalmo Clinique de Casablanca  
13 Rue des Papillons - Oasis - Casablanca  
Tél. 05 22 23 71 71 - Fax. 05 22 23 11 11*

Urgence 24/24

# L'OPTICIEN

**Meryem Benjelloun**

**BENOMAR CENTER**

**TEL : 0522 23 26 22**

**GSM : 0661 26 98 01**

**Lopticien 2@gmail.com**

**Identification Fiscale : 40730032**

**N°CNSS : 6972568**

**ICE : 000832703000067**

**CODE INPE 095000535**

L'OPTICIEN CODE INPE



095000535

MR LEZRAG LAHBIB

CASA LE25/02/2021

DR : A.ZAROURY

**FACTURE97/2021**

<b>Intitulé</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix</b>
<i>MONTURE OPTIQUE</i>	<i>1</i>	<i>400</i>
<i>VERRES DOUBLE FOYER</i>		
<i>ORGANIQUES ANTIREFLETS</i>		
<i>OD : +0.25 (-1.50 90°)</i>	<i>1</i>	<i>700</i>
<i>OG : +0.75 (-1.00 95°)</i>	<i>1</i>	<i>700</i>
<i>ADD : +3.00</i>		
<b>TOTALTTC :</b>		<b>1800.00</b>

**ARRETER LA PRESENTE FACTURE A MILLE HUIT CENTS DIRHAMS .**

*L'opticien  
Meryem BEN JELLOUN  
Opticienne G. métriste  
Ben Omer Center  
69, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif  
Casablanca - Tél: 0522 23 26 22*